

<https://www.sundep-paris.org/spip.php?article1096>



Suspension du jour de carence

- Coronavirus -



Date de mise en ligne : samedi 21 mars 2020

Copyright © Sundep-Solitaires Paris - Tous droits réservés

Le gouvernement a annoncé, ce 21 mars, la suspension du jour de carence, tant pour les salarié.e.s du privé que de la Fonction publique.

[info document - JPEG - 198.1 ko]